



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services
professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet RFP - TBIPS-Omnibus	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-226879/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 1000346879	Date 2020-03-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-638-37439	
File No. - N° de dossier 638el.47419-226879	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-04-06	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mao, Lan	Buyer Id - Id de l'acheteur 638el
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9980 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-226879/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
47419-226879

File No. - N° du dossier
638el47419-226879

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 003 apportée à la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions de soumissionnaires.

Question 13 :

L'attribution de points pour l'exigence cotée C.4 relative à l'entreprise indique « 5 points par certification, jusqu'à concurrence de 10 points (2 certifications). Les certifications peuvent être réparties entre deux employés ou un seul employé peut détenir 2 certifications ». La Couronne accordera-t-elle la totalité des points pour deux employés qui détiennent le même certificat?

Réponse 13

Non. Les certifications doivent être différentes.

Question 14 :

Conformément au critère obligatoire O.1, « Pour que sa soumission soit jugée acceptable, le soumissionnaire doit démontrer ce qui suit pour chaque catégorie de ressources :

1. les services mentionnés ont été fournis dans le cadre d'un maximum de cinq contrats ».

La Couronne pourrait-elle confirmer qu'à l'instar du formulaire 2 à la pièce jointe 4.3, les soumissionnaires doivent reproduire le formulaire 1 (Modèle pour les jours facturables) au besoin pour chaque catégorie de ressources d'un volet donné?

Réponse 14 :

Le formulaire 1 comporte un tableau pour chaque volet de travail dans lequel il y a une ligne pour chaque catégorie de ressources dudit volet.

Question 15 :

Les exigences O1 et C1 pour tous les volets précisent ceci : « les travaux effectués par chaque catégorie de ressources doivent inclure au moins la moitié des tâches connexes énumérées à l'annexe A — Exigences en matière de services des AMA de la série EN578-170432 pour les SPICT pour cette catégorie de ressources ».

Est-ce que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pourrait modifier les exigences O1 et C1 pour tous les volets par ce qui suit : « (...) les travaux effectués par chaque catégorie de ressources doivent inclure au moins 80 % des tâches connexes énumérées à l'annexe A — Exigences en matière de services des AMA de la série EN578-170432 pour les SPICT pour cette catégorie de ressources. »

Réponse 15 :

O1 et C1 pour tous les volets de travail demeurent inchangées.

Question 16 :

Les exigences O1 et C1 de tous les volets précisent ceci : « chacun des contrats mentionnés doit avoir été actif dans les 10 ans précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner; l'expérience démontrée en jours facturables doit avoir été acquise dans les 10 ans précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner. »

a) Est-ce que l'ASFC pourrait modifier les exigences O1 et C1 comme suit : « chacun des contrats mentionnés doit avoir été actif dans les 5 ans précédant la date de publication de l'invitation à

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-226879/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
47419-226879

File No. - N° du dossier
638el47419-226879

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

soumissionner; l'expérience démontrée en jours facturables doit avoir été acquise dans les 5 ans précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner ».

b) Est-ce que l'ASFC pourrait modifier les « jours facturables » des exigences O1 et C1 afin que l'exigence corresponde davantage au volume attendu par l'ASFC dans le cadre de ce contrat? Nous suggérons une augmentation de 25 %, comme indiqué ci-dessous :

Volet 1

Volet 1		
Catégorie de ressources pour les SPICT	Nombre minimal de jours facturables	C1 Dépassement par le soumissionnaire (pour tous les points)
Architecte d'applications/de logiciels	2 000	4 000
Programmeur/développeur de logiciels	3 000	6 000
Analyste de système	1 500	3 000
Architecte technique	1 000	2 000

Volet 2

Volet 2		
Catégorie de ressources pour les SPICT	O1	C1 Dépassement par le soumissionnaire (pour tous les points)
Coordonnateur des essais	500	1 000
Testeur	2 500	5 000
Architecte technique	2 250	4 500
Architecte de technologie	2 250	4 500

Volet 3

Volet 3		
Catégorie de ressources pour les SPICT	O1	C1 Dépassement par le soumissionnaire (pour tous les points)
Analyste des activités	2 000	4 000
Architecte de la transformation des activités	1 750	3 500
Directeur de projet	750	1 500
Gestionnaire de projet	1 680	3 360
Planificateur de projet	1 000	2 000
Spécialiste de la gestion du risque	750	1 500

Réponse 16 :

O1 et C1 pour tous les volets de travail demeurent inchangées.

Question 17 :

Les exigences O2 et C2 pour tous les volets précise ceci : « fourni les services d'au moins 10 ressources pendant 6 mois consécutifs (...) ».

Est-ce que l'ASFC pourrait clarifier les exigences O2 et C2 en les modifiant comme suit :
« Le soumissionnaire doit démontrer qu'il s'est vu attribuer au moins un contrat de services professionnels en TI dans le cadre duquel il a fourni les services d'au moins 10 ressources simultanément pendant la même période consécutive de 6 mois.

Pour que la soumission soit jugée acceptable, le soumissionnaire doit démontrer ce qui suit :

1. chacun des contrats mentionnés doit avoir été actif dans les 5 ans précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner;
2. chacune des ressources individuelles doit avoir facturé au moins 90 jours dans la période de 6 mois. »

Réponse 17 :

O2 et C2 pour tous les volets de travail demeurent inchangées.

Question 18 :

Si un soumissionnaire présente une soumission pour les trois volets, l'ASFC peut-elle indiquer la méthode de soumission privilégiée parmi les suivantes?

- a) Une clé USB comprenant trois soumissions distinctes pour les volets Soumission technique, Soumission financière et Attestations
- b) Trois clés USB distinctes, comportant chacune une soumission pour le volet Soumission technique, Soumission financière ou Attestations.

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-226879/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client
47419-226879

File No. - N° du dossier
638el47419-226879

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Réponse 18 :

Conformément à la partie 3 (b) Transmission d'une soumission sur support électronique (clé USB), si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur support électronique par l'entreprise du Module de réception des soumissions de TPSGC, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes pour chaque volet, comme suit :

- (A) Section I : Soumission technique – une copie électronique sur clé USB.
- (B) Section II : Soumission financière – une copie électronique DISTINCTE sur clé USB.
- (C) Section III : Attestations – une copie électronique sur clé USB.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.